



**AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTIVITE
PERMANENTE OU PONCTUELLE SUR UNE
INSTALLATION PORTUAIRE**

Formulaire

Page
1/2

Nom de l'entreprise :

Adresse postale du siège :

N° RIDET :

Téléphone :

Mail :

Nom du représentant légal :

Activité exercée ou travaux à réaliser sur le Port Autonome de

Nouméa : Lieu d'intervention (cocher une ou deux cases) :

- Grand quai
 Quai des longs courriers

Durée prévisionnelle d'intervention (cocher l'une des deux cases) :

- Permanente ou récurrente
 Ponctuelle, à partir du : jusqu'au :

Engagement de :

1. Fournir une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile Professionnelle
2. Nommer un Référent Sûreté et Sécurité portuaires et son Suppléant (selon modèle)
3. Fournir l'attestation de sensibilisation à la sûreté portuaire délivrée par l'Autorité Portuaire ou un Organisme de Sûreté Habilité
4. Respecter le règlement du Port

Nouméa, le :

Signature du représentant légal :



**AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTIVITE
PERMANENTE OU PONCTUELLE SUR UNE
INSTALLATION PORTUAIRE**

Formulaire

Page
2/2

Partie réservée au PANC

<i>Visa du service donneur d'ordres du PANC</i>	<i>Visa du service de la Police Portuaire</i>
N° d'autorisation d'activité délivré par le PANC	
Fin de validité de l'autorisation d'activité	

Autorisation d'activité validée par le Directeur du PANC ou son représentant :

Nouméa, le :

Signature :